

## RPI n°26 du Gy

Agnez-les-Duisans / Gouves / Habarcq / Lattre Saint Quentin / Montenescourt / Noyellette en l'eau

### COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 13 OCTOBRE 2020

#### Etaient présents :

- **Les représentants des communes :** Madame VERIN, maire de Lattre, Madame DUCROTOY, adjointe à la mairie de Gouves, Madame VENDEVILLE, maire de Noyellette, Mme LARIVIERE, adjointe à la mairie de Noyellette et présidente du SIVU, Monsieur BALAVOINE, maire de Montenescourt, Monsieur COIN, maire d'Agnez, Monsieur GALLET, adjoint à la mairie d'Habarcq.

- **Les enseignantes :** Madame LEROY (TPS/PS), Madame BOMY (MS/GS), Madame DIEVAL (GS/CE1), Madame JORON (CE2), Madame BATORI (CM1/CM2) et Madame LECLERCQ (CP) directrice.

- **Les représentants des parents d'élèves :** Madame POUPART, Madame MATU, Monsieur TELLIER, Monsieur VASSEUR, Monsieur JUBIN et Monsieur PIGNY.

#### Sont excusés:

- Monsieur VANDERVENNET, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription d'Arras 4, représentants des parents d'élèves.
- Madame DERAÏN, représentante des parents d'élèves.
- Madame DUBUIS et Madame LHOMME, enseignantes.
- Madame GRAVELEINE Stéphanie, AESH
- Hélène et Stéphanie, les ATSEM

### 1 - Résultats des élections des représentants des parents d'élèves:

nombre d'électeurs inscrits: 202

nombre de votants : 95

nombre de bulletins nuls : 5

pourcentage de participation : 47,03 %

#### représentants élus :

M PIGNY Corentin	}	titulaires
M TELLIER Thomas		
Mme DERAÏN Véronique		
M VASSEUR Matthieu		
M JUBIN Jérémie		
Mme POUPART Louise		

Mme MATU Diane                      suppléante

Avec l'accord des membres du conseil d'école le vote aux élections des représentants de parents

d'élèves se fera uniquement par correspondance.

Aux prochaines élections, la directrice sollicitera l'aide des représentants de parents d'élèves pour la préparation du matériel d'élection.

## **2 - Rôle et fonctionnement du conseil d'école :**

- La directrice de l'école est également la présidente du conseil d'école. Elle réunit le conseil une fois par trimestre. Les convocations sont envoyées environ 2 semaines avant la date arrêtée.
- Le conseil d'école est une instance de décision:
  - Il adopte et vote le règlement intérieur de l'école .
  - Il adopte le projet d'école préparé par l'équipe pédagogique .
  - Il peut établir un projet d'organisation de la semaine scolaire qui sera soumis à l'Inspecteur d'Académie .
- Le conseil d'école est une instance de consultation, il donne son avis et émet des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.
- Les questions concernant une personne particulière, parent, enseignant, élève ou autre, ne sont pas abordées en conseil d'école, sauf dans le cas de l'intégration d'un élève handicapé.

## **3 - Règlement intérieur**

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il sera diffusé aux familles.

## **4 - L'organisation pédagogique de l'école**

### REPARTITION PEDAGOGIQUE 2020-2021 :

#### Agnez-les-Duisans :

- Classe de Madame LEROY : 24 élèves ( 3 TPS / 21 PS)
- Classe de Madame BOMY : 26 élèves ( 21 MS / 5 GS )

#### Montenescourt :

- Classe de Madame DIEVAL : 21 élèves ( 8 GS / 13 CE1)

#### Habarcq :

- Classe de Madame LECLERCQ : 24 élèves ( 24 CP )
- Classe de Madame JORON : 24 élèves ( 24 CE2 )

#### Noyellette :

- Classe de Madame BATORI : 28 élèves ( 10 CM1 / 18 CM2 )

TOTAL ECOLE : 147 élèves

- Madame LHOMME est l'enseignante qui fait classe auprès des élèves de CP le lundi jour de décharge de Mme LECLERCQ .
- Madame DUBUIS est l'enseignante titulaire remplaçante rattachée à l'école d'Habarcq.
- Madame GRAVELEINE Stéphanie est AESH (Accompagnante Elèves en Situation de Handicap) actuellement en classe de CP.
- 2 ATSEM, Hélène et Stéphanie sont rattachées à temps plein aux classes d'Agnez-les-Duisans.

•Rôle du R.A.S.E.D. ( Réseau d'Aide Spécialisé pour les Élèves en Difficulté) .

Le RASED est composé de psychologues scolaires, du maître G (enseignant spécialisé pour les difficultés comportementales) et du maître E (enseignant spécialisé pour les difficultés disciplinaires). Il intervient ponctuellement pour les élèves ayant des difficultés spécifiques, à la demande des enseignants ou des parents.

## ESTIMATION DES EFFECTIFS POUR LA RENTREE 2021

PS	MS	GS	Total mat.	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élém.	Total
21	21	21	<b>63</b>	13	24	13	24	10	<b>84</b>	<b>147</b>

### **5 – PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)**

Les PPMS des quatre écoles ont été actualisés.

Trois exercices, deux courts et un long, doivent être organisés dans l'année.

Le premier exercice se déroulera avant les vacances de la Toussaint.

Une alarme spécifique aux alertes PPMS a été installée dans chacune des écoles du RPI par les communes.

La directrice demande que les communes expliquent comment arrêter les alarmes.

### **6– Coopérative scolaire**

Les comptes des 3 coopératives (Habarcq/Montenescourt , Agnez et Noyellette) sont à jour. Les résultats seront présentés au 2ème conseil d'école.

Une participation volontaire de 15€ par enfant sera demandée aux familles après les vacances. Les coopératives permettent de financer les projets de classes. Les fournitures sont, quant à elles, financées par les communes à hauteur de 38€/élève et 200€ pour le bureau de direction.

### **7– Projets**

- **Dictée ELA** : cette année dans le cadre des actions organisées par l'association ELA contre la leucodystrophie, les classes de Mme BATORI et de Mme JORON ont participé à la dictée ELA. Les élèves de Mme BATORI vont faire une vente de carnets. Les dons seront versés à l'association. Cette action s'inscrit dans le programme d'enseignement moral et civique.

#### **- Cycle natation :**

Le cycle devait se dérouler chaque vendredi matin du 17 décembre au 14 mars. Il devait concerner les CE1 pour 8 séances, les GS pour 4 séances et les CM1/CM2 pour 2 séances.

En raison de la situation sanitaire, les passages d'agrément n'ont pas eu lieu et, actuellement, il n'y a pas assez d'accompagnants agréés pour pouvoir mettre en place le cycle. La directrice va se renseigner pour savoir s'il existe des équivalences à la formation.

Si le cycle ne peut avoir lieu cette année, le SIVU va réfléchir à financer la participation de 2 classes l'année prochaine . Il faudrait alors plus de parents agréés.

### **8- Questions diverses**

#### **- Remerciements pour les actions du SIVU :**

- Installation de 2 ENI dans les classes d'Habarcq et des anciens TBI dans les classes d'Agnez. Une formation est prévue pour les enseignantes.
- Nouveaux manuels de lecture pour les CP.

#### **- Covid 19 :**

Les parents souhaitent que les procédures soient plus explicitées. La directrice explique que chaque situation est spécifique. Ainsi, elle remonte à sa hiérarchie les différentes situations qui se présentent. Celle-ci lui indique en retour les procédures à tenir. La multiplicité des situations ainsi que l'évolution des procédures ne permettent pas de rédiger un protocole plus détaillé.

Ce n'est pas la directrice qui décide de la fermeture d'une classe, mais, a priori, d'après les dernières consignes, en deçà de 3 cas avérés, il n'y a pas de fermeture de classe .

Pour qu'un élève ne soit pas accepté en classe, il faut qu'il soit malade, en attente de résultat de test, testé positif ou cas contact direct avéré.

Si un élève a de la température au cours de la journée de classe, la famille est jointe pour venir chercher rapidement l'enfant. En fonction de l'horaire et du temps nécessaire à la famille pour venir, l'enseignante ou Margot estimera s'il faut qu'il prenne le bus.

**- Transport scolaire :**

-Le port du masque est obligatoire dans un périmètre de 50m autour de l'école.

-A Habarcq, les voitures garées ne doivent pas gêner le départ ou l'arrivée du bus.

-Les parents remercient la mairie de Montenescourt pour la réfection de l'arrêt des Garinots.

- **EPS :** les parents déplorent le manque d'infrastructures pour l'EPS. Ils proposent que les communes ou la communauté de communes mettent à disposition des locaux. Aucune solution satisfaisante n'est trouvée. Cette année, la situation sanitaire empêche l'utilisation du Dojo à cause de sa taille. Le stade d'Habarcq est trop loin de l'école.

**- Ecole d'Agnez :**

Monsieur COIN explique que la commission de contrôle a validé les ouvertures des fenêtres ; une vitre a été changée et la peinture refaite.

Il répond également à la demande de préau en expliquant que le seul endroit où il peut être installé est le jardin de derrière, que celui-ci n'appartient pas à la commune et que le propriétaire ne veut pas vendre.

La solution du RPC est évoquée. Mais cela dépend en partie du nombre d'élèves.